

annexe 1 - aides et critères applicables au titre de la politique GERPLAN depuis le 1er janvier 2017

thème	descriptif de l'action	actions types	Fondements	aides Cd68	critères	
préservé le patrimoine naturel, la biodiversité (articles L 1110-2 du CGCT, L 101-2 du code de l'urbanisme et L 110-1 du code de l'environnement)	les vergers et les fruitiers sont des symboles forts des paysages haut-rhinois ; leur préservation et la plantation d'arbres sont récurrentes à tous les GERPLAN des EPCI	inventaire des vergers	L 1111-2 du CGCT, L 110-1 et L 411-1 A du code de l'environnement	F	recensement par les EPCI, avec accompagnement du CD68	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI • application de la méthodologie départementale et production des données SIG
		formation collective à l'arboriculture fruitière familiale	L 1111-2 et L 1111-4 du CGCT	F	40% du coût TTC	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI • inscription de la formation dans la convention annuelle avec la fédération des arboriculteurs du Haut-Rhin ; une formation par an et par EPCI ; cours assurés par une association d'arboriculteurs
		plantation d'arbres fruitiers / création de vergers / commande groupée de fruitiers hautes tiges	L 1111-2 et L 1111-10 du CGCT	I	40% du coût HT des fruitiers et du petit matériel (piquets, tendeurs, filets de protection)	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune, association à but non lucratif • variétés hautes tiges, locales et/ou anciennes → se référer à la liste type du CD68
		actions en faveur des vergers-écoles	L 1111-2 et L 1111-4 du CGCT	I	40% d'une dépense subventionnable maximale de 3000 € HT	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune, association à but non lucratif • variétés locales et/ou anciennes avec obligation d'un minimum de 50% de hautes tiges → se référer à la liste type du CD68 • organisation d'animations pédagogiques pour les scolaires et le grand public • présence d'un animateur arboricole formé par la fédération des arboriculteurs du Haut-Rhin
		1ère remise en état des vergers : fauche, taille, débroussaillage, plantation	L 1111-10 du CGCT	I	40% du coût HT	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI ou commune pour le compte de particuliers recensés lors de l'inventaire vergers • verger de 10 ares minimum avec au moins 75% de fruitiers hautes tiges • plantation de hautes tiges uniquement de variétés locales et/ou anciennes → se référer à la liste type du CD68
		communication autour des vergers	L 1111-2 et L 1111-4 du CGCT	F	50% du coût TTC	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune, association à but non lucratif • la communication doit porter sur les vergers hautes tiges, avec la faune et la flore associées ; apposer le logo du CD68 et associer les services pour l'élaboration des documents
		valorisation des fruits par la modernisation d'ateliers artisanaux de transformation	L 1111-10 du CGCT	I	40% du coût HT du matériel nécessaire à la transformation des fruits	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune, association à but non lucratif
	la création de haies vives et diversifiées participe au développement de la biodiversité et à l'amélioration du cadre de vie	opération « vivent les haies »	L 1111-2 et L 1111-10 du CGCT L 101-2 et L 113-8 du code de l'urbanisme	I	40% du coût HT	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, communes, association à but non lucratif • variétés locales d'arbustes et de petits fruits → se référer à la liste type du CD68
	les espaces naturels sensibles sont un élément majeur de la politique d'aménagement du territoire et de développement durable du Département, leur objectif étant de préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels, et de les aménager pour être ouverts au public ; le Département s'appuie sur la taxe d'aménagement comme outil financier et sur le droit de préemption comme outil foncier ; ENS et GERPLAN sont intimement liés	création d'espaces naturels sensibles (ENS) et acquisition de parcelles	L 113-8 et L 101-2 du code de l'urbanisme	I	30% du coût HT pour l'acquisition de parcelles	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune • être dans le périmètre d'un ENS couvert par un GERPLAN
	la renaturation de milieux secs ou humides préserve et améliore leur fonctionnement écologique et la biodiversité associée qui y vit	renaturation de milieux dégradés, humides ou secs	L 211-7-7° du code de l'environnement et L 1111-2, L 1111-10 du CGCT	I	20 à 40% du coût HT selon cofinancement	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune, association à but non lucratif • respect des préconisations des études pour les travaux et la gestion écologique des sites après travaux • maîtrise foncière publique des sites • variétés locales d'arbres et d'arbustes → se référer à la liste type du CD68
		création de zones humides et mares pédagogiques	L 211-7-7° du code de l'environnement et L 1111-4, L 1111-10 du CGCT	I		
		restauration écologique des cours d'eau	L 211-7-7° du code de l'environnement	I	30% du coût HT de la charge résiduelle ; plafond subventionnable annuel de 40 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune • être sur un territoire couvert par un GERPLAN et hors périmètre des syndicats mixtes de rivières • prise en compte des investissements hors ouvrage de génie civil • aide départementale attribuée jusqu'à la mise en place des EPAGE et EPTB • variétés locales d'arbres et d'arbustes → se référer à la liste type du CD68
à travers des animations qui se veulent pédagogiques avant tout, faire prendre conscience à différents publics, de l'environnement dans lequel ils vivent, des paysages et de leur façonnement par l'Homme, de l'agriculture et du lien avec leur alimentation, dans un objectif de mieux vivre ensemble	animations et actions de sensibilisation et de communication à l'environnement, aux paysages, à l'agriculture, aux GERPLAN auprès de différents publics (scolaires, habitants, touristes)	L 1111-2 et L 1111-4 du CGCT	F	50% du coût TTC	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune, association à but non lucratif, collège • être sur un territoire couvert par un GERPLAN et hors périmètre strict des actions d'éducation à l'environnement 	

thème	descriptif de l'action	actions GERPLAN types		aides Cd68	critères
améliorer le cadre de vie et les paysages (articles L.1111-2 du CGCT et L.101-2 du code de l'urbanisme)	la réalisation de sentiers de découverte offre aux communes la possibilité de tisser des liens avec les enseignants, les élèves, les habitants et de sensibiliser tous ces publics à leur patrimoine naturel et historique	création de sentiers de découverte	L.1111-2, L.1111-4 et L.1111-10 du CGCT	40% du coût HT d'une dépense subventionnable maximale de 20 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune, association à but non lucratif • projet de création uniquement sur des thématiques GERPLAN • prise en compte des investissements hors ouvrage de génie civil et mobilier • variétés locales d'arbres et d'arbustes → se référer à la liste type du CD68
	en montagne ou dans les vallées, les réouvertures paysagères entraînent une valorisation agricole des parcelles défrichées ou un bénéfice paysager pour les habitants	réouvertures paysagères	L.1111-10 du CGCT	40% du coût HT	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune • être sur un territoire couvert par un GERPLAN • pour les améliorations pastorales : dans le cadre d'un projet collectif et d'un travail partenarial de terrain avec PNRBV, CAA en cohérence avec zonages MAEC
	ces opérations, proches d'une renaturation, concerne des sites périurbains dégradés ou à améliorer d'un point de vue écologique et paysager (exemple : zone d'activités), impliquant souvent différents acteurs locaux et à retour très positif sur les personnes qui y vivent ou y travaillent	requalification paysagère et environnementale	L.1111-10 du CGCT, L.101-2 du code de l'urbanisme	40% du coût HT	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune • intervention hors bâtiment • être sur un territoire couvert par un GERPLAN • variétés locales d'arbres et d'arbustes → se référer à la liste type du CD68
	favoriser l'intégration paysagère de bâtiments situés hors agglomération permet de maintenir un cadre de vie de qualité	intégration environnementale de bâtiments à fort intérêt paysager situés hors agglomération	L.1111-2 et L.1111-10 du CGCT (eu égard à son objet, cette aide semble relever plutôt de la thématique précédente : cadre de vie) L.101-2 du code de l'urbanisme	40% du coût HT d'une dépense subventionnable maximale de 30 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : commune, EPCI, autre personne morale • être sur un territoire couvert par un GERPLAN • prise en compte uniquement des bâtiments situés hors agglomération tel que défini par le document d'urbanisme en vigueur • respect des critères départementaux d'intégration paysagère (cf fiche technique correspondante) : bardage bois, débord de toiture, respect teinte toiture fenêtre et porte, plantation de fruitiers et/ou arbustes d'espèces locales (cf liste CD68), remise en état du site après travaux • 1 projet soutenu/maitre d'ouvrage/tous les 5 ans • priorité au primo projet
	témoins d'un savoir-faire ancestral, les murets de pierre sèche constituent un élément marquant du patrimoine rural du vignoble et des vallées du département ; ils participent aussi à la lutte contre l'érosion des sols, structurent le paysage et augmentent son attrait touristique, ils servent de refuges pour la petite faune	restauration de murets en pierre sèche	L.1111-10 et L.1111-4 du CGCT	40% du coût HT d'une dépense subventionnable maximale de 230 €/m ²	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune • respect des critères départementaux (cf cahier des charges départemental) • localisation en phase avec le diagnostic GERPLAN et les enjeux relevés sur les murets en pierre sèche
	entrée dans les pratiques communales, la gestion différenciée rencontre un fort succès et va dans le sens des préconisations environnementales des GERPLAN	gestion différenciée des espaces verts	L.1111-10 du CGCT	40% du coût HT du petit matériel spécifique hors matériel motorisé aide de 12€ / are pour la création de prairie fleurie par période de 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : EPCI, commune • être sur un territoire couvert par un GERPLAN • pour les prairies fleuries, se référer à la liste des semences établie par le CD68

thème	descriptif de l'action	actions GERPLAN types		aides Cd68	critères	
Favoriser la solidarité des territoires dans le cadre de l'agriculture et de l'environnement (articles L 3232-1-2, L 1111-4 du CGCT et L 213-2 du code de l'éducation)	pour développer la vente directe et les circuits de proximité, les agriculteurs construisent des ateliers de transformation adaptés aux normes sanitaires actuelles et des points de vente attractifs pour les consommateurs	création de locaux de transformation agricole (hors activité d'abattage) ou de vente directe	L 3232-1-2 du CGCT Convention avec la Région approuvée par délibération du 7 octobre 2016	F	40% du coût HT de la charge résiduelle ; dépense subventionnable maximale de 50 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : agriculteur ou groupement d'agriculteurs en complément de la Région (convention) • être sur un territoire couvert par un GERPLAN • pré-étude technique • respect réglementation en matière d'hygiène • adhésion à une démarche qualité
	les agriculteurs cherchent à diversifier leur mode de commercialisation auprès des consommateurs (distributeurs de produits) et ont besoin d'investissements spécifiques pour développer les circuits de proximité	soutien aux projets de diversification agricole (investissements spécifiques)	L 3232-1-2 du CGCT Convention avec la Région approuvée par délibération du 7 octobre 2016	F	40% du coût HT des investissements spécifiques hors véhicule ou remorque motorisés	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : agriculteur ou groupement d'agriculteurs en complément de la Région (convention) • être sur un territoire couvert par un GERPLAN • respect réglementation en matière d'hygiène • adhésion à une démarche qualité
	faire connaître l'offre en produits locaux auprès des habitants et des touristes est primordial, les sensibiliser sur la fraîcheur, l'origine et la traçabilité de ces produits aussi	promotion des circuits de proximité (marchés paysans, vente à la ferme, magasins collectifs, restauration des collèges, etc.) et rapprochement entre producteurs et consommateurs	L 3232-1-2 du CGCT Convention avec la Région approuvée par délibération du 7 octobre 2016	F	50% du TTC	bénéficiaires : EPCI, commune, agriculteur ou groupement d'agriculteurs en complément de la Région (convention)
	aller plus loin dans les circuits de proximité en visant la restauration hors domicile (collective et commerciale) afin de : - diversifier les débouchés en vente directe des agriculteurs et pérenniser leur exploitation, - proposer des produits frais, tracés, de saison aux clients des restaurations, - éduquer les plus jeunes à l'importance de leur alimentation	développement et promotion de l'approvisionnement local des restaurations des collèges et des EPCI	L 1111-4 du CGCT, L 213-2 du code de l'éducation, L 110-2 du code de l'environnement	F	travaux en régie	
	le maintien de surfaces en herbe et la création de prairies pérennisent les exploitations d'élevage, freinent le lessivage des intrants vers les eaux souterraines et les phénomènes d'érosion des sols, développent une biodiversité spécifique et valorisent le cadre de vie	contractualisation de mesures agro-environnementales et climatiques « territoires » (MAEC)	L 3232-1-2 du CGCT L 1110-2 du CGCT et L 101-2 du code de l'urbanisme Convention avec la Région approuvée par délibération du 7 octobre 2016	F	selon contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires : agriculteur • respect des cahiers des charges des MAEC

Afin que la démarche GERPLAN garde tout son sens et pour tenir compte aussi de l'évolution des connaissances et des techniques, il est proposé de continuer de soutenir, le cas échéant, des actions dites "novatrices" dans le domaine de l'environnement, du cadre de vie et des paysages (préservation de la biodiversité). Ces actions feront l'objet d'une présentation, au cas par cas, en Commission Thématique de l'Environnement et du Cadre de Vie pour recueillir l'avis des élus sur le taux et le montant de l'aide octroyée, avant validation par la Commission Permanente.

DISPOSITIF COMPLÉMENTAIRE D'AIDES GERPLAN POUR LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR EN ZONE URBAINE (PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES)

Depuis quelques années et la répétition des épisodes de fortes chaleurs dès le printemps, les villes cherchent à limiter les effets du changement climatique et à diminuer les îlots de chaleur urbain. De nombreuses études scientifiques ont prouvé que l'une des manières d'atténuer rapidement la température des rues de plusieurs degrés est la « débitumation » du milieu urbain et l'augmentation des espaces dédiés aux arbres et arbustes.

Plusieurs intercommunalités se sont préoccupées d'anticiper les effets de l'augmentation et de l'intensité d'épisodes de chaleur en milieu urbain et ont fait remonter des demandes d'aides spécifiques pour la plantation d'arbres et d'arbustes dans ces zones. Pour mémoire, seules les plantations en milieu rural et périurbain sont actuellement éligibles.

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, des actions dites « innovantes » peuvent être soutenues afin de tenir compte de l'évolution de l'environnement, des connaissances et des techniques et de répondre aux besoins spécifiques des territoires.

Il vous est ainsi proposé de valider un nouveau dispositif d'aide soutenant la plantation en zone urbaine, sans incidence sur l'enveloppe budgétaire GERPLAN qui restera constante. Les aides correspondantes seront prélevées sur le programme C251.

Trois aides sont proposées afin de répondre au mieux aux besoins des structures intercommunales et agglomérations :

1. Arbres en ville

Une solution est de proposer la plantation d'arbres pour :

- un retour du végétal en ville ;
- réduire les surfaces minéralisées des espaces publics ;
- apporter de la fraîcheur et un effet d'ombrage ;
- stocker le carbone ;
- limiter la pollution de l'air ;
- améliorer les conditions de vie des habitants lors de ces épisodes de chaleur ;
- améliorer la biodiversité de manière induite.

Cette aide GERPLAN concernerait les communes et les EPCI. Seraient éligibles :

- la plantation d'arbres de variété locale, adaptés à la sécheresse et au milieu urbain dans les espaces publics (fiche critères, liste des arbres et recommandations de plantations en annexe 3),
- les travaux de plantation, dont creusement des fosses,
- le petit matériel nécessaire au tuteurage des arbres.

L'aide départementale serait de 40 % du montant HT du projet, plafonné à 25 000 €, soit une aide maximale de 10 000 €.

Pour mémoire, la plantation de haies vives d'espèces locales en zone urbaine est également éligible, les critères restant les mêmes que ceux déjà appliqués dans la démarche GERPLAN.

2. Haies fruitières

Afin de diversifier l'offre notamment en zone urbanisée où l'espace est plus contraint, il est proposé de créer une aide spécifique à la création de « haies fruitières ».

En ville, ce type de haie peut servir également de support pédagogique pour une introduction à la connaissance des variétés fruitières, l'entretien des arbres et leur taille, la diversité des espèces, de leur goût et de leur utilisation.

Les formes éligibles seraient le scion pour la haie fruitière et les verriers et palmettes obliques pour les formes palissées.

Seules les essences fruitières de variétés locales sont éligibles (critères d'éligibilité et liste des arbustes en annexe 4).

Les sites visés par cette aide sont les zones urbaines, et plus spécifiquement les aires de jeux et autres espaces à vocation pédagogique.

Le taux de financement serait de 40 % du coût HT d'acquisition des fruitiers, des travaux de plantation et du petit matériel indispensable (tendeurs, crampons, fil de tension, grillage, piquets, poteaux).

Les bénéficiaires seraient les communes, les EPCI et les associations d'arboriculteurs.

3. Plantes couvre-sols

Il vous est également proposé de valider une aide départementale pour l'utilisation de plantes couvre-sols dans les projets d'aménagement environnemental et paysager des communes et EPCI. Cette couverture végétalisée remplace en effet avantageusement des matériaux type béton, minéraux, plastiques, etc., et participe de fait à la diminution de l'effet d'îlot de chaleur en zone urbanisée.

Les plants éligibles sont de variété locale (critères d'éligibilité et liste des plantes couvre-sols en annexe 5). Le taux de financement proposé est de 40 % du montant HT du projet, comprenant l'acquisition des plants et les travaux de plantation.

GERPLAN

arbres en ville

Aide destinée à soutenir les actions de plantations d'arbres adaptés à la sécheresse en milieu urbain, afin d'atténuer les effets d'îlot de chaleur en été, améliorer le cadre de vie des habitants et développer la nature en ville. Cette action s'inscrit dans le cadre d'aménagements paysagers et environnementaux portée par les acteurs engagés dans la démarche GERLAN (EPCI et communes).

Thématique : Plantations d'arbres en ville

Nature de l'aide : Investissement

Bénéficiaire(s) : EPCI, communes

Procédure : fiche mode opératoire GERPLAN à renseigner + pièces justificatives (devis, études, description du projet, délibération, plans...)

Critères d'éligibilité :

- essences autochtones adaptées au milieu urbain et à la sécheresse (liste présentée ci-dessous) ;
- jeunes plants à arbres de haut jet (2m), hautes-tiges, en cépée en alignement/groupement (minimum 3 arbres) ;
- localisation dans les espaces publics en milieu urbain (bords de routes, parcs, écoles, etc.) ;
- végétalisation du pied de l'arbre avec des espèces locales (pas de grille) ;
- plantations situées uniquement dans les zones urbaines en agglomération tel que défini par le document d'urbanisme en vigueur (zone U et AU du document d'urbanisme) ;
- garantie de pérennité du milieu restauré (mesure de protection dans le document d'urbanisme pour maintien du site).

Dépenses éligibles :

- achat des arbres ;
- travaux de plantation (fosse de creusement) : recommandations techniques présentées ci-dessous ;
- achat de petit outillage (tendeurs, crampons, fil de tension, grillage, piquets, poteaux...) ;
- protection du tronc (manchon en natte de jonc non serré contre l'écorce).

Dépenses non éligibles :

- amendement organique ;
- terre végétale ;
- mulch et paillage ;
- arrosage ;
- entretien.

Critères d'exclusion : ne pas être engagé dans la démarche GERPLAN ; ne pas respecter les critères d'aides ; arbres basses-tiges et demi-tiges ; arbres isolés

Taux d'intervention : 40% maximum en investissement (HT),

Dépense subventionnable : 1250 € HT minimum et 25 000 € HT maximum en investissement

Subvention : minimale de 500 €, maximale de 10 000 €

Contact :

Direction Environnement et Cadre de Vie

Service Environnement et Agriculture

Equipe gestion durable de l'espace rural

Secrétariat SEA ☎ 03 89 30 65 30

courriel : gerplan@haut-rhin.fr

Dispositif GERPLAN

Liste des espèces d'arbres éligibles en zone urbaine
pour lutter contre les îlots de chaleur

<u>Nom scientifique</u>	<u>Nom français</u>
<i>Acer campestre</i> et CV	Erable champêtre et ses CV
<i>Acer platanoides</i> et CV	Erable plane et ses CV
<i>Acer pseudoplatanus</i> et CV	Erable sycomore et ses CV
<i>Alnus incana</i>	Aulne gris
<i>Betula pendula</i> et CV	Bouleau verruqueux et ses CV
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier commun
<i>Cornus mas</i>	Cornouiller mâle
<i>Crataegus laevigata</i> et CV	Aubépine
<i>Fagus sylvatica</i> et CV	Hêtre commun et ses CV
<i>Juglans regia</i>	Noyer
<i>Populus tremula</i>	Tremble
<i>Prunus avium</i> et CV	Merisier et ses CV
<i>Quercus petraea</i>	Chêne rouvre
<i>Quercus pedunculata</i> et CV	Chêne pédonculé et ses CV
<i>Salix alba</i> et CV	Saule blanc et ses CV
<i>Sorbus aria</i> et CV	Alisier blanc et ses CV
<i>Sorbus aucuparia</i> et CV	Sorbier des oiseaux
<i>Sorbus domestica</i>	Cormier
<i>Sorbus torminalis</i>	Alisier torminal
<i>Tilia cordata</i> et CV	Tilleul à petites feuilles et ses CV
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles

CV= cultivar

GERPLAN

Fiche technique de plantation d'arbres en zone urbaine (arbre-tige)

1. Creusage d'une fosse de plantation

Sans purge du sol et sans apport de terre végétale : ouverture d'un trou de plantation minimum de 0,80 x 0,80m x 0,80 m permettant d'insérer l'ensemble racinaire nu ou la motte.

Purge du sol avec apport de terre végétale : ouverture d'une fosse de 4 à 9 m³, d'au moins 1 m de profondeur, évacuation des déblais en site agréé et régilage avec de la terre végétale dans la fosse (ou mélange terre-pierre si besoin).

2. Type de terre végétale recommandée

Terre végétale de qualité humifère et homogène, texture de préférence limono-sableuse et perméable.

Avec caractéristiques générales suivantes :

Tolérances des qualités physiques : sables < 80% ; limons < 75% ; argiles < 30% ; matières organiques > ou = à 3%

Tolérances des qualités chimiques : carbonate de calcium 1 à 5% ; matières organiques 3 à 5% ; acide phosphorique 0,25 à 0,27% ; potassium 0,50 à 0,55% ; pH 6,5 à 7,5

3. Accessoire éventuel

Mise en place d'un drain d'arrosage en fond de fosse.

4. Amendement organique du sol

De type compost de déchets verts, apport de 10 kg/arbre.

5. Préparation des racines nues avant plantation

Taille des parties abimées des racines (habillage).

Prâlinage (trempage des racines dans un mélange 1/3 terre, 1 /3 compost 1/3 eau).

6. Plantation des plants livrés en motte avec toile de jute

Après avoir déposé la motte au bon niveau dans le trou de plantation, couper le lien de la protection (tontine) et enlever celle-ci (pour motte grillagée : ne pas enlever le grillage).

7. Mise en place dans le sol

Collet de l'arbre à positionner au ras du sol.

Après rebouchage, ménager une cuvette autour du plant.

Arrosage (50 l minimum).

8. Tuteurage

Système à 3 ou 4 tuteurs en bois non traité reliés par planchettes ou demi-rondins en bois non traités, avec liens d'attache non blessants (de type bande caoutchouc tendre de 3 mm d'épaisseur et de 25 mm de largeur).

9. Protection du tronc contre les échaudures

Mise en place d'un manchon en natte de jonc non serré contre l'écorce afin de laisser une circulation d'air entre le tronc et le manchon.

10. Paillage éventuel du sol

Natte en feutre de fibres végétales compactes de 1 000 g/m², biodégradable, en 8 mm d'épaisseur minimum, composé de chanvre et de jute, de dimensions minimum 60 cm x 60 cm, carré de paillage à fixer au sol par 4 agrafes métal (diamètre 4 mm) 200 x 300 x 200 mm pour fixation au sol.

Schéma 1

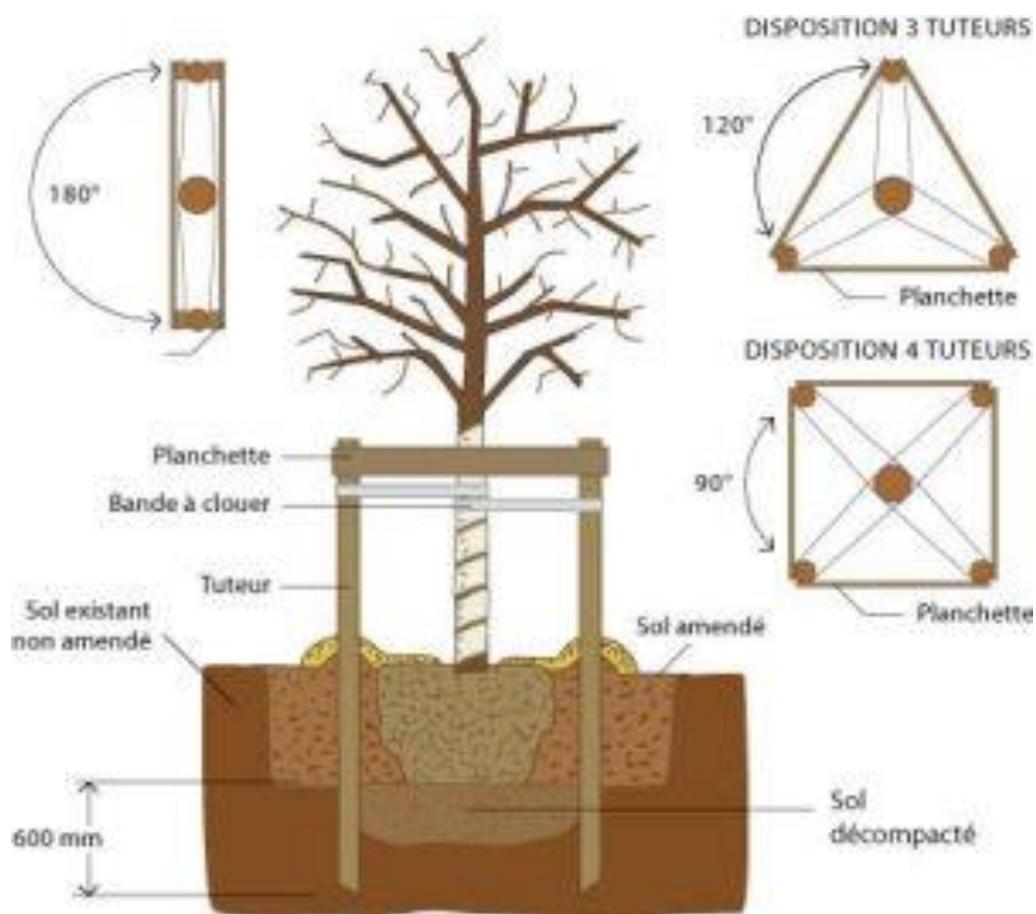
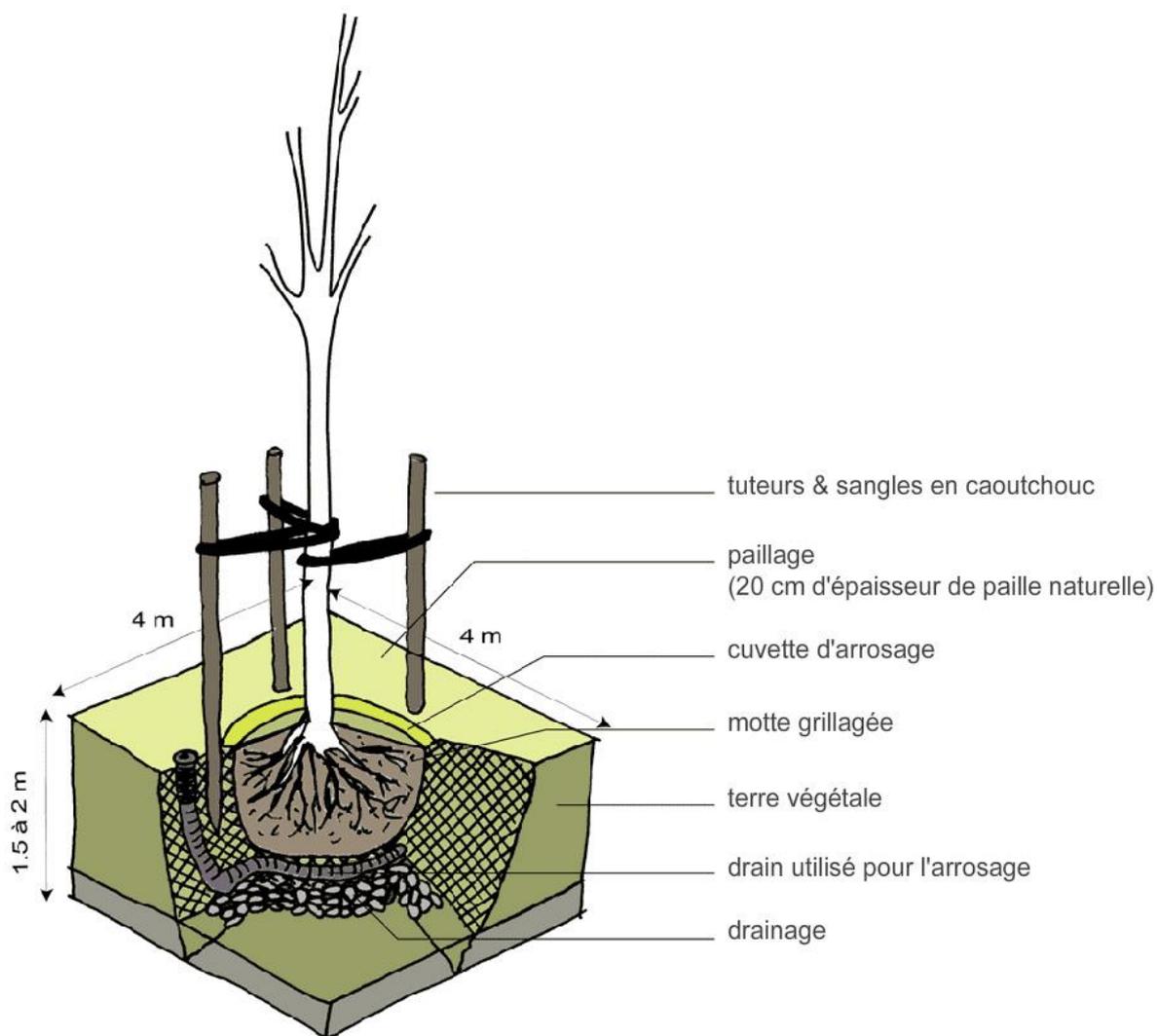


Schéma 2



GERPLAN Haies fruitières

Aide destinée à soutenir les actions de plantations de haies fruitières dans le cadre d'aménagements paysagers et environnementaux portée par les acteurs engagés dans la démarche GERLAN (EPCI, communes et associations d'arboriculteurs).

Thématique : Plantation de haies fruitières

Nature de l'aide : Investissement

Bénéficiaire(s) : EPCI, communes, associations d'arboriculteurs

Procédure : fiche mode opératoire GERPLAN à renseigner + pièces justificatives (devis, études, description du projet, délibération, plans...)

Critères d'éligibilité :

- essences fruitières de variétés locales (liste présentée ci-dessous) ;
- formes : scion, formes palissées (verrier ou palmette oblique) ;
- localisation dans les espaces publics : zone péri-urbaine et urbaines, et plus spécifiquement les aires de jeux et autres espaces à vocation pédagogique.

Dépenses éligibles :

- achat des porte-greffe et plants (hors quenouilles) ;
- travaux de plantation ;
- achat de petit matériel (tendeurs, crampons, fil de tension, grillage, piquets, poteaux...).

Critères d'exclusion : ne pas être engagé dans la démarche GERPLAN ; ne pas respecter les critères d'éligibilité

Taux d'intervention : 40% maximum en investissement (HT),

Dépense subventionnable : 1250 € minimum en investissement

Subvention : minimale de 500 €

Contact :

Direction Environnement et Cadre de Vie
Service Environnement et Agriculture
Equipe gestion durable de l'espace rural
Secrétariat SEA ☎ 03 89 30 65 30
courriel : gerplan@haut-rhin.fr

annexe 2 : Liste des arbres fruitiers éligibles en haies fruitières

les cerisiers demandent à être cultivés sur des sols profonds, frais et bien drainés, l'espèce craignant avant tout l'asphyxie radicaire

Les cerisiers à fruits doux prospèrent sur les sols silico-argileux profonds, tandis que les griottiers se contentent de terres moins fertiles

Bigarreaux et guignes sont auto-stériles : en conséquence, la plantation de deux arbres qui s'interpollinisent est nécessaire.

les Griottiers sont autofertiles, la plantation d'un arbre isolé est possible

CERISE

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
Aigle de Bâle	cultivée				Gissinger		
Aigle Noir	cultivée	londres	1806		Gissinger		
Anglaise hâtive	locale			Ledermann	Gissinger	fin mai début juin	autofertile
Noir de Fougerolles	locale						
Schlamber	locale						

BIGARREAUX

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
Burlat	locale	obtenue à partir d'un semis de hasard par M.BURLAT à loire sur rhone		Halbwachs		mi à fin mai	polliniser par anglaise hative, géant d'hedelfingen
Cœur de pigeon	locale	inconnue, déjà connue avant 1540		Ledermann	Gissinger	fin juin	polliniser par hatif burlat, napoleon
Esperen	locale			Halbwachs	Gissinger	fin juin	
Géant d'Hedelfingen	locale+ancienne	Allemagne	1850	Halbwachs/ Ledermann	Gissinger	fin juin	polliniser par hatif burlat, napoleon, remarquable pour la plaine
Jaune de Doenissen	locale				Gissinger		
Marmotte	locale	découverte par M.MARMOTTE de Jussy	1850	Ledermann	Gissinger	mi-juin	polliniser par early-river, convient pour l'altitude
Napoleon	locale+ancienne	Allemagne	1785	Halbwachs/ Ledermann	Gissinger	mi à fin juin	polliniser par hatif burlat, napoleon
Reverchon ou cœur de bœuf	cultivée	introduite en France par reverchon	1855	Ledermann	Gissinger	mi à fin juin	

GUIGNES

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
Moliker	locale						
Noir de Montreux	locale						
Noir de Westhoffen	locale			Ledermann	Gissinger	fin juin déb juillet	meilleure cerise pour la distillation, apprécier en conserves
Noire à tout faire	locale	Bâle					

GRIOTTES

Nom	type de la variété	origine	date		pépinières	Consommation	autres infos
Amarala	locale	Allemagne					
Du Nord	cultivée			Ledermann		juillet	
Montmorency courte queue	cultivée	originaire de montmorency 16ème siècle				fin juin	autofertile
Montmorency de Sauvigny	cultivée				Gissinger	juillet	
Montmorency longue queue	cultivée						

KIRSCH

Nom	type de la variété	origine	date		pépinières	Consommation	autres infos
Benjaminier				Ledermann			intéressante pour la récolte mécanique
Dollenseppler			1	Ledermann			intéressante pour la récolte mécanique

Le Poirier n' aime pas les terrains secs ou humides et a besoin de terres riches pour pouvoir produire des fruits de bonne tenue. Exigeant de nature, cet arbre fruitier a une préférence pour les terrains argilo-sableux riches en humus mais réussit assez bien dans les terres sableuses riches et fraîches. Les terrains calcaires ou compacts sont à déconseiller. Il risquerait de se chloroser et dépérir sur plusieurs années.

les poiriers ne sont pas autofertiles. Ils ont besoin du pollen d'une autre variété pour que la fécondation des fleurs se réalise (fécondation croisée).

POIRE

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	maturité	infos diverses	utilisation
Ah mon Dieu	locale+ancienne	Belgique	1852			aout à sept		
Alexandre Lucas	cultivée			Ledermann	Gissingen	oct-nov		
Alexandrine Douillard	cultivée	obtenue par M.DOUILLA	1849			sept à oct	résistant à la tavelure	
Belle et Bonne	cultivée	Allemagne	ancienne					
Bergamotte d'Esperen	locale+ancienne	obtenue par le major ES	1820		Gissingen	mars à mai	sujet à la tavelure, résistant aux gelées	
Beurré Bosc	locale+ancienne	Haute Saône	1793			fin oct		
Beurré d'Apremont	locale+ancienne		70 1835			oct à nov	résistant à la tavelure	
Beurré de Bollwiller	locale	Alsace						
Beurré Hardy	locale+ancienne	Boulogne/mer	1820	halbwachs/Ledermann	Gissingen	sept à oct	peu sujet à la tavelure	
Beurré Naghin	cultivée	Belgique			Gissingen	fév à mars		
Bon chrétien	cultivée	Rhône	1895					
Bon chrétien d'hiver	cultivée					fév à mai		
Bon chrétien William's	locale+ancienne	obtenue par M.STAIR p	1770	halbwachs/Ledermann	Gissingen	aout à sept	sujet à la tavelure	distillation et conserve
Clapp's favorite	cultivée	obtenue par M.CLAPP USA		halbwachs/Ledermann	Gissingen	aout	résistant à la tavelure	
Comtesse de Paris	cultivée	obtenue par FOURCINE	1882	halbwachs/Ledermann	Gissingen	fin nov/début déc		bonne conservation
Conférence	cultivée	obtenue par M.RIVERS e	1885	halbwachs/Ledermann	Gissingen	fin oct		bonne conservation
Conseiller à la Cour	cultivée	obtenue par Van Mons e	1841			octobre	résistant à la tavelure	
Doyenné du Comice	cultivée	obtenue dans le jardin d	1849	halbwachs/Ledermann	Gissingen	oct à nov	peu sujet à la tavelure	une des meilleures poires
Fauvanelle	locale+ancienne	(70)+suisse	ancienne			hiver	résistant à la tavelure	
Gute graue (grise bonne)	locale+ancienne	Allemagne	18.s		Gissingen	mi sept		
Jeanne d'Arc	cultivée	obtenue par M.SANNIE	1885	halbwachs/Ledermann		octà nov	résistant à la tavelure	bonne conservation
Joséphine de Malines	cultivée	obtenue par M.ESPERE	1830	asso arbo schwindrat		hiver jusqu'en mars	résistant à la tavelure	
Legipont	cultivée	Belgique				sept à oct		
Louise bonne verte	cultivée	inconnue						
Poire à cidre Autrichienne	locale							
Poire à cidre Suisse	locale							
Poire de Curé	cultivée				Gissingen			
Poire de fer	locale							
Poire de prêtre	locale							
Précoce de Trevoux	locale+ancienne	obtenue par M.TREYVE	1849					
Seigneur Esperen	cultivée	obtenue par M.ESPERE	1827			commencement d'aout	peu sujet à la tavelure	
Soldat laboureur	locale+ancienne	Belgique	1820	asso arbo schwindrat		sept à oct	résistant à la tavelure	
William's	cultivée	Angleterre	1796		Gissingen	aout à sept		

Le pommier (*Malus domestica*) est un arbre fruitier de la famille des Rosacées, de la sous-famille des Malacées (Amélanchier Aubépine Néflier Cognassier Cotoneaster Poirier Pommier Sorbier). Son nom provient du latin "pomum" qui signifie fruit à pépin

Rare sont les variétés de pommiers auto-fertiles, pour les variétés auto-stériles la fécondation doit être assurée par du pollen d'autres pommiers (pommier à fleurs, comme 'Evereste' est un très bon pollinisateur polyvalent).

Le pommier peut prospérer dans la plupart des sols, mais il préfère les terres bien drainées à réaction neutre ou légèrement alcaline ne se desséchant pas l'été

POMME									
Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	Ecomusée	pépinières	date de récolte	Consommation	autres infos
Api Etoilée/carrée d'hiver	locale+ancienne	suisse	16.s				mi-oct	fév à mai	variété rare
Api rose	cultivée en alsace	rome	très vieille						
Astracan rouge	cultivée en alsace	Russie	1780		Ecomusée		mi juil à mi aout	mi juil à mi aout	réussit bien dans les régions à climat rude
Auberive (D'Auberive)	locale+ancienne	Alsace	ancienne						
Baron de Berlepsch	locale+ancienne	Allemagne	1880	Gissingner			fin sept	oct à janv	
Barrigassela	locale+ancienne	Mittelbergheim	ancienne						
Belle de Boskoop rouge	cultivée en alsace	Boskoop holland	1856	Gissingner	Ecomusée	Halbwachs	oct	oct-mars	clone de belle de boskoop
Belle de Dijon	cultivée en alsace								
Belle de Pontoise	cultivée en alsace	France	1869				mi-oct	nov à mars	
Belle fille de Salins	locale+ancienne	Franche comté			Ecomusée	Lerdermann	mi-oct	déc-mars	résistant au froid et aux maladies, convient bien à la monyenne montagne
Belle fleur double-longue/Ohl	locale+ancienne	Alsace	ancienne						
Belle fleur jaune / linous Pippin	cultivée en alsace	USA	1800	Gissingner	Ecomusée	Lerdermann	mi-oct	mi-oct fin fév	réussit bien jusqu'à 600 m
Belle fleur rouge / Fleur double	locale	Pays-bas	1760		Ecomusée		mi à fin oct	déc à avril	convient pour les climats rudes
Bismarck	cultivée en alsace	Australie	1860		Ecomusée		mi-oct	nov à janv	réussit bien dans les régions à climat rude
Bittenfelder (samling)	locale	Baden Wurtemberg			Ecomusée		mi à fin oct	nov à avril	résiste très bien au froid de l'hiver
Blanche de Baldenheim	locale	bas rhin			Ecomusée	Lerdermann	mi à fin sept	oct-jan	pas adaptée à l'atitude
Bohnappel	locale+ancienne	rhénanie	18.s	Gissingner	Ecomusée	Lerdermann	fin oct	déc à mai	bonne conservation
Boiken	locale+ancienne	Allemagne brème	1828				mi-oct	déc à mai	réussit bien en altitude
Bondy	locale	nord est							
Boroillotte	locale								
Borovitsky	cultivée en alsace	sud russie	1834		Ecomusée				
Boskoop rouge	cultivée en alsace	Allemagne	1923		Ecomusée		fin sep	oct à fev	réussit bien si l'humidité de l'air est suffisante
Bougie (voir grillot)	locale+ancienne	Vosges	incertaine						
Brettacher Samling	locale	Baden Wurtemberg	1900	Gissingner			mi fin oct	nov-fév	
Calville blanc d'hiver	locale+ancienne	Montbéliard	1627		Ecomusée	Lerdermann	mi-oct	déca avril	bonne conservation
Calville de Dantzig (rouge du paradis)	locale+ancienne	incertaine (Allemagne)	1760		Ecomusée		déb oct	oct à janv	réussit bien en altitude, eclate à surmaturité
Calville du Roy - citron d'hiver	locale+ancienne	est France	1628		Ecomusée				
Calville rose	locale+ancienne	Allemagne	1600						
Calville rouge d'Automne	cultivée en alsace	Auxois morvan	1670	Gissingner				automne	très rare
Calville rouge d'hiver	cultivée en alsace		très ancienne	Gissingner			mi-oct	déc-mars	convient pour une altitude jusqu'à 750m
Calville rouge Rempenheim	locale	Nord est		Gissingner				jusqu'en février	
Carrée rouge	locale				Ecomusée				
Châtaignier (d'hiver)	cultivée en alsace				Ecomusée				
Christkindler	locale	Gambshheim		Gissingner	Ecomusée	Lerdermann	mi-oct	pomme de noel	
Court pendu gris - plat	cultivée en alsace	inconnue	1400						
Court pendu rouge	cultivée en alsace	inconnue	inconnue						pomme d'hiver longue conservation
Cox orange Pippin	cultivée en alsace	Windsor	1830	Gissingner	Ecomusée	Lerdermann	mi-sep	oct-jan	variété précoce, ne convient pas en altitude
Cramoisié de Gascogne	cultivée en alsace	Angleterre	1870		Ecomusée		fin sep-début oct	oct à mi janv	bonne aptitude jusqu'à 400m d'altitude
Doctor Oldenbourg	locale+ancienne	Allemagne Rheingau	1897	Gissingner	Ecomusée		mi-sep	sep-oct	croisement ministre Hammerstein+reinette Baumann
Dulmener (Herbstrosenapfel)	locale	Allemagne	1870				mi à fin sept	sep à déc	fleurs resistant aux gelées printaniere
Edelfranken	locale	Alsace	1800		Ecomusée		fin sept	octà fév	
Eichelgold	locale+ancienne	Vallée de l'Eichel (67)	1910		Ecomusée	Lerdermann	mi-sep	oct-fév	
Ellisons's Orange	locale+ancienne	Angleterre	1911				mi-sept	oct à nov	
Elstar	locale	holland	1955	Gissingner		Lerdermann	mi-sep	sep-déc	croisement golden delicious+ Ingrid marie
Empereur Guillaume	locale	Allemagne solingen	1864				fin sept début oct	oct à mars	bonne aptitude jusqu'à 600m d'altitude fruits resistant bien au vent
Erbachhofer	locale	Allemagne	1925				fin sept	oct à fév	chair s'oxyde rapidement à l'air
Erdbeerapfel / pomme a cotes	locale+ancienne	alsace			Ecomusée				
Fraise	cultivée en alsace	usa	1820						
Framboise d'Oberland	cultivée en alsace	holland	1771		Ecomusée		fin sept début oct	oct à janv	
Gewurtzluiken	locale	wurtemberg		Gissingner	Ecomusée		mi-oct	nov-mars	mauvaise en montagne
Glocken Apfel (pomme cloche)	locale+ancienne	≈ Suisse	incertaine	Gissingner	Ecomusée	Lerdermann	mi à fin oct	jan-avr	
Gloster 69	locale	allemagne		Gissingner			fin oct	oct-déc	croisement de richard delicious et pomme cloche
Gravensteiner	locale+ancienne	Danemark	1760	Gissingner	Ecomusée	Halbwachs/L	mi aout déb sep	début sep	convient en altitude
Grillot (voir bougie)	locale								
Gros Locard	cultivée en alsace							pomme à jus	

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	Ecomusée	pépinières	date de récolte	Consommation	autres infos
Grünling					Ecomusée				
Harberts reinette	locale+ancienne	Allemagne	1830		Ecomusée				devenue rare en alsace
Jacques Lebel	locale+ancienne	Amiens	1825	Gissingier	Ecomusée		fin aout	sep-nov	supporte bien l'altitude jusqu'à 900m
Jaunette d'Allondans	locale	Est	incertaine						
Kandil Sinap	cultivée en alsace								
Kayser Wilhelm	locale								
Klosterapfel	locale	Rosheim (67)				Lerdermann	mi-sep	oct-déc	
Kupferschmidlicher	locale								
Lavigne	cultivée en alsace				Ecomusée				
Lederapfel	locale								
Lion d'été	cultivée en alsace								
Luzerner	locale								
Mai Apfel	locale	Heiligenstein (67)		Gissingier	Ecomusée	Lerdermann	fin oct	déc-mars	
Maigold	locale+ancienne	suisse	1964		Ecomusée				hybride franc roseau et golden delicious
Marie Louise	locale	Alsace							
Melelande	locale	Labaroche			Ecomusée				
Motte d'Allemagne	locale				Ecomusée				
Moyeuvre	locale								
Museau de chien	cultivée en alsace								
Oberfelder	locale+ancienne	Ostheim	1860		Ecomusée				résiste aux hiver très rigoureux
Ontario	cultivée en alsace	canada	1874	Gissingier	Ecomusée	Halbwachs/L	fin oct	nov-avril	croisement wegener+northern spy
Orange Suisse	locale	suisse	1955	Gissingier	Ecomusée	Lerdermann	fin sep	oct-déc	convient en altitude
Pinova	locale	Allemagne	1986						croisement golden delicious+clivia
Rambour de flandres	locale+ancienne	Allemagne/Belgique	1833						
Rambour de lorraine	locale								
Rambour d'ete	locale+ancienne				Ecomusée				
Rambour d'hiver	locale+ancienne	france	1628	Gissingier	Ecomusée	Halbwachs/L	mi fin oct	nov à mars	
Rambour du rhin	locale+ancienne				Ecomusée				
Rambour Papeleu	locale	Belgique	1853				fin sep à mi-oct	oct à fin fév	
Rayotte (de Nommay)	cultivée en alsace	doubs	1900		Ecomusée				
Reine des Reinettes	cultivée en alsace	France moyen-age		Gissingier	Ecomusée	Halbwachs/L	mi sep début oct	oct-déc	
Reinette Baumann	locale+ancienne	Belgique/alsace	19.s	Gissingier	Ecomusée	Lerdermann	mi-oct	déc-mars	
Reinette blanche	locale+ancienne	Sundgau	inconnue	Gissingier				oct-mars	
Reinette blanche du Canada	cultivée en alsace	France	très ancienne	Gissingier	Ecomusée	Lerdermann	fin sep déb oct	nov-mars	convient en altitude
Reinette de champagne	locale+ancienne	France	1799	Gissingier	Ecomusée		fin oct	jan à juin	climats rudes, fruits ne fletrissent pas
Reinette de Cuzy (reinette carrée)	cultivée en alsace								
Reinette de France	cultivée en alsace								
Reinette de Landsberg	locale+ancienne	Allemagne, Landsberg	1850	Gissingier		Lerdermann	fin sep début oct	oct-fév	très bonne tenue des fruits au vent
Reinette de Lunéville	locale								
Reinette de Savoie	locale				Ecomusée				
Reinette dorée de Blenheim	locale+ancienne	Angleterre	1740	Gissingier	Ecomusée	Halbwachs/L	fin sep début oct	oct-jan	devient vite farineuse
Reinette grise	cultivée en alsace			Gissingier		Halbwachs/L	mi-oct	nov-avril	
Reinette grise d'Automne	cultivée en alsace	probablement de Metz	1670		Ecomusée		fin sept	sep à déc	arbre alterne, fruit mou au toucher, sensible aux éclats dus aux froids et pluies
Reinette grise d'hiver (parmentier)	locale+ancienne	Belgique	1833						
Reinette marbrée	locale+ancienne								
Reinette rouge étoilée	locale+ancienne	Belgique/alsace	19.s	Gissingier					
Rippenapfel (pomme fraise)	locale	Alsace			Ecomusée				
Roniapfel	locale				Ecomusée				
Rosäckerle (pomme de Hunawühr)	locale	Bennwühr			Ecomusée				
Rose de Berne	locale+ancienne	Alsace/suisse	1888	Gissingier	Ecomusée		mi oct	déc-mars	convient au-dessus de 600m
Roter Eisenapfel	locale	Alsace	19.s		Ecomusée				
Roter seeapfel	locale								
Rouge de l'est	locale								
Rouge de Lorraine	locale	France bas-rhin			Ecomusée		fin sept à mi-oct	fin oct à fin janv	chair s'oxyde rapidement à l'air
Royale d'Angleterre	cultivée en alsace								
Saint Baussan	locale								
Saint Georges	locale								
Saint Louis	locale							pomme à jus	
Sainte Anne	locale								
Saver grauch	locale+ancienne	Alsace/suisse		Gissingier	Ecomusée		fin sept	nov-jan	convient en altitude
Schaffelder	locale+ancienne	Bas Rhin	ancienne						
Schafnase (nez de mouton)	locale	Alsace			Ecomusée	Halbwachs/L	fin oct	jan-mai	
Schafnase rouge	locale	Alsace			Ecomusée				clone

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	Ecomusée	pépinières	date de récolte	Consommation	autres infos
Schneiderapfel	locale								
Spätlauben	locale								
Suisse de Montbéliard	locale	suisse							
Taffeta apfel	locale+ancienne	Alsace-Lorraine							
Templine	cultivée en alsace								
Tiuffat (reinette blanche)	locale	Sundgau/Allemagne							
Transparente blanche	locale	Lettonie	19.s	Gissinger	Ecomusée	Halbwachs/L	fin juillet	juillet aout	
Transparente de Croncels	locale+ancienne	Troyes	1869	Gissinger	Ecomusée	Lerdermann	fin aout	début sep	résiste aux hiver très rigoureux
Vacharde	locale	Alsace-Lorraine			Ecomusée			pomme à jus	
Vigne	cultivée en alsace								
Violette de Montbéliard	locale	Sundgau							
Weinling	locale	Alsace			Ecomusée	Lerdermann	mi-oct	déc-avril	convient pour les climats rudes
Winter banana	cultivée en alsace	incertaine (usa)	1860	Gissinger	Ecomusée	Lerdermann	début mi oct	oct-fév	

PRUNE

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
Coco Jaune	locale	inconnue					
Damas d'août	locale					aout	
Damas de septembre	locale					aout-sept	
Damas de Tours	locale					fin juillet début aout	
Damassine	cultivée	Suisse					
Madeleine d'été	locale	Haute-saône				mi-juillet	
Perdrigon blanc	locale						
Perdrigon violet	locale						
Anna späth	locale+ancienne		1870			début sept	autofertile
Fellenberg	locale+ancienne		1823				

MIRABELLE

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
Mirabelle de Nancy	locale+ancienne	très ancienne		Halbwachs/Lederma nn	Gissinger	mi-aout	pollinisée par reine claud dorée, d'althan, d'oullins, résistant à la monoliose sensible à la rouille
Mirabelle de nancy 1725	locale+ancienne			Ledermann	Gissinger		
Mirabelle petite de Metz	locale			Halbwachs/Lederma nn	Gissinger	aout	

QUETSCHÉ

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
Quetsche Ersinger	locale+ancienne		1890	Ledermann	Gissinger	aout	
Quetsche Plaume	locale						
Quetsche d'Alsace	locale+ancienne	très ancienne		Halbwachs/Lederma nn	Gissinger	mi-sept	autofertile, cuisson , confiture distillation
Quetsche de Buhl	cultivée		1854	Ledermann	Gissinger	aout	
Quetsche de Letricourt blanche	locale			Ledermann		sept	bonne qualité gustative
Quetsche de Letricourt jaune	locale				Gissinger		
Quetsche de Lutzelsachser	locale				Gissinger		
Quetsche Oternauer	locale			Ledermann	Gissinger	sept	
Quetsche Président	locale			Ledermann	Gissinger	sept	bonne conservation
Quetsche prune	cultivée						
Quetsche Stanley	locale			Ledermann	Gissinger	fin aout	autofertile
Quetsche Wangenheimer	locale				Gissinger		
Quetsche Zuckerpflaume	locale						

REINE-CLAUDE

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
Reine Claude d'Althan	locale	hongire	1860	Halbwachs/Lederma nn	Gissinger	mi aout début sept	autostérile pollinisée par reine claud dorée, d'oullins violette
Reine claud de Bavay	cultivée			Ledermann	Gissinger	fin aout début sept	autofertile
Reine Claude Diaphane	cultivée		1835			début aout	
Reine claud d'Oullins	cultivée			Halbwachs/Lederma nn	Gissinger	fin juillet début aout	autofertile
Reine Claude tardive de Chambourcy	cultivée					mi-sept	
Reine Claude Verte	cultivée			Ledermann	Gissinger	fin aout	
Reine Claude Violette	cultivée					mi-aout	

COGNASSIERS

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
Bourgeault							Arbre vigoureux à feuilles larges et productif, fruit de taille moyenne d'une belle couleur dorée
Champion				Halbwachs/Ledermann	Gissingen	fin oct-début nov	date de 1870, Chair tendre, très parfumé, parfait pour la pâte de coing, un très bon compromis entre parfum et productivité, arbre de vigueur moyenne, rustique, fertile, forme régulière
Constantinople					Gissingen		fruit rond, bien parfumé
De Provence							Productif, sert surtout de porte greffe pour les poiriers, arbre de faible développement, forme buissonnante
Du Portugal				Ledermann	Gissingen	mi-nov	Deja mentionné dans la littérature vers 1760, Gros fruit cotelé, chair jaunatre délicate, très parfumé, arbre de forme buissonnante et productivité moyenne,
Wranja				Halbwachs	Gissingen	mi-nov	

NEFLIERS

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
à Gros fruits							
à Petit fruits							
Allemagne	ancienne			Ledermann			
Royal		angleterre	très ancienne variété				Fruit : De taille moyenne (jusqu'à 45 mm de diamètre). Forme allongée. De coul

L'amandier est un arbre qui s'accommode de sols de fertilité moyenne. Un taux de calcaire de 5% est nécessaire à l'obtention d'une production régulière. Sur les sols fertiles, l'amandier est un arbres vigoureux qui peut atteindre 8 mètres de hauteur. Comme l'abricotier, il redoute par-dessus tout l'humidité stagnante des sols argileux ou argilo-limoneux

l'amandier est autostérile

AMANDIERS

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
Amande princesse	autre	France				maturité précoce (peuvent se consommer en vert à partir de juin et en sec vers aout-septembre),	Deja citée en 1809, Appelé ainsi car une femme delicate pouvait en casser la coque très tendre (ce qui la rend aussi très apprécié des pies et lui donne un aspect abimé, des morceaux de coque restant attaché au brou quand il tombe), Variété d'origine française, arbre moyennement vigoureux ayant un port vertical, fructification principalement sur les bouquets, productivité moyenne, amande blanche et douce de très bon goût rappelant la pistache (l'autre nom de cette variété), utilisé dans la fabrication des calissons d'Aix-en-provence, se consomme aussi en fruit frais, rendement au cassage jusqu'à 60% (100 kilos d'amandes en coques peuvent donner apres décortication juqu'a 60 kilos d'amandons),
A la Dame	autre	France				mi-sept	Variété d'origine française à coque tendre, amandon plutôt petit de saveur douce et d'excellente qualité gustative, ayant une bonne vigueur et un port ouvert, sa productivité est moyenne. Peut de consommer en vert en juillet, ou sec vers mi-septembre-octobre, préfère les situations abrités du vent
Feragnes				Ledermann		mi-septembre debut octobre, floraison tardive	Creation INRA, gros fruit, Coque tendre, amande claire à gout sucrée avec une légère nuance de cacao et de poivre, utilisé pour la transformation, arbre vigoureux de très bonne productivité. Amandon très savoureux,
Languedoc	autre	France				maturité précoce (septembre)	Variété d'origine française (vacluse, bouches du rhone, aveyron et bien sur languedoc), de bonne vigueur et de productivité moyenne, coque tendre, amandon de bonne qualité gustative, rendement au cassage autour de 35%, utilisation en fruit de table (vert ou sec)

Lauranne	autre			Ledermann		debut octobre, floraison tardive	Création INRA, croisement de Ferragnès et Tuono, mise à fruit rapide, autofertile, bien productif, floraison tardive, Coque dure, utilisée pour dragées, nougats, praliné, toutes utilisations
Mandaline	autre	France	2000			mi-sept	Création INRA en 2000, croisement entre Ferralise et Tuono, floraison tardive quelques jour apres ferragnes, petit amandon (1 gr) à coque demi-dure, présentant bien et de très bonne qualité gustative, une de ses meilleures utilisation est la confection de pralines, variété très productive en culture irrigué
Tournefort	ancienne	Luberon	17.s				origine luberon déjà connue au XVII siècle, floraison tardive et étalée, donc moins sensible aux gelées, fruit de taille moyenne, coque dure, très peu d'amandon double, bonne amande, arbre de taille moyenne, productif, facile à cultiver

Le noyer prospère sur les sols profonds, perméables, frais, sablo-argileux ou limoneux. Cela ne signifie nullement que le noyer ne se développe pas sur les sols moins fertiles.

Le noyer prélève dans le sol une très grande quantité d'éléments nutritifs. Les plantes voisines peuvent en souffrir.

Le Noyer est autofertile, malgré cela, la fécondation se heurte à de nombreuses difficultés. Les fleurs mâles et femelles sont séparées sur les arbres. De plus chez la plupart des variétés, les floraisons mâles et femelles ne coïncident pas, ce qui rend la fécondation aléatoire ou impossible.

On comprendra donc la nécessité d'implanter en mélange des variétés susceptibles de s'interpolliniser malgré le peu de place disponible dans la plupart des jardins

NOYERS

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
Noix à bijoux	autre					oct	
Noix Carême	autre	Aveyron				précoce	confiserie et huile
Noix Clady	autre						
Noix corne du perigord	autre					mi-oct	
Noix de semis	autre						
Noix Franquette	ancienne	Dauphiné	1784	Ledermann		mi-oct	pollinisateur conseillé, production rapide
Noix Marbot	autre					fin sept début oct	craint les grands froids hivernaux, pollinisateur par franquette
Noix Mayette	autre	Sicile				mi-oct	introduit par M. MAYET pollinisateur par franquette
Noix Meylannaise	autre					maturité tardive	
Noix Parisienne	autre	Vinay (38)		Ledermann			floraison tardive
Noix ronde de Montignac	autre						

Le noisetier est autostérile, on doit par conséquent planter plusieurs variétés en mélange afin d'assurer une bonne fécondation

Les noisetiers prospèrent sur presque tous les sols. Les terres de fertilité moyenne conviennent parfaitement à leur culture. Les arbustes fleurissent très tôt, et les fleurs sont assez sensibles au froid

NOISETIERS

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	pépinières	Consommation	autres infos
Fertile de Coutard	ancienne	France	1880			mi-sept	pollinisateur butler daviana, origine de la variété : France vers 1880, gros fruit rond, chair blanc-ivoire, ferme, assez parfumé, très bonne, floraison précoce avant gunslebert, entre rapidement en production, variété très vigoureuse et très productive, s'accomode de sols médiocres, sensible au froid et à la bactériose, pollinisateur Butler, Daviana, Gunslebert, Longue d'Espagne, Negret, Segorbe, maturité mi-septembre
Impériale de Trébizonde	autre	Turquie				fin aout	gros fruit rond introduit de Turquie, sucrée, coque demi-dure, se conserve longtemp, mise à fruit rapide, variété très productive, faible développement et vigueur moyenne, drageonne beaucoup, floraison tardive, <i>pollinisé par Negret ou Fertile de Coutard</i>

Merveille de Bollwiller	locale	Alsace		Ledermann	fin septembre-début oct		pollinisateur coxford impératrice eugénie, origine de la variété Alsace ou Allemagne, fruit terminé en pointe, coque assez tendre, amande de gros calibre, chair blanche, ferme, parfumée, sucrée, arbre vigoureux débourrement et floraison tardif, mise à fruit rapide, bon pollinisateur, très vigoureux, rustique (une bonne variété pour les régions froides grâce à sa floraison tardive, aussi une des variétés la plus résistante au froid (vieux bois abimé à partir de -25°C)), peu sensible au balanin et à la bactériose, résistant au phytopte, pollinisateur Coxford, Impératrice Eugénie, Longue d'Espagne, Gunslebert
-------------------------	--------	--------	--	-----------	-------------------------	--	---

ABRICOTIERS

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	autres infos	Consommation	autres infos
Alberge de Montgamé	ancienne	vienne (86)	1765			début juillet	Apparu vers 1765 près de Montgamé (département 86), arbre vigoureux, floraison tardive, fruit de taille moyen à gros, jaune foncé coté soleil, jaune-verdatre coté ombre, chair très fine, jaune-orangé, tendre, juteux, saveur acidulée sucrée, parfumé, productivité moyenne à faible. A son époque, très recherché pour faire des confitures
Ampuis/de Hollande/Ananas	ancienne	Rhône	18.s			mi-juillet	variété citée dans la littérature dès le XVIII ^e siècle, Petit fruit coloré de rouge coté soleil, chair mi-tendre n'adhère pas au noyau, plutôt pâteuse, peu juteux, sucré, très apprécié pour les confitures. Productivité faible. Son terrain de prédilection est le nord de la vallée du Rhône (Ampuis est une ville au sud de Lyon près de Vienne).
Luizet	ancienne	Rhône	1838		climat doux	mi-juillet	Une création du pépiniériste Gabriel Luizet à Ecully (69) en 1838. Gros fruit, orangé et pourpre coté soleil, ferme, sucré-acidulé, assez juteux, productif, rustique, adapté au climat continental , produit peu dans les régions au climat doux ou méditerranéen
Paviot	ancienne	France	1880			mi-juillet	nécessite un pollinisateur, obtenu par paviot
Pêche de Nancy	ancienne		1755	Ledermann		mi-juillet à août	Citée dans la littérature dès 1755. Arbre rustique, Gros fruit ovale à peau orangé, point carmin pour le coté ensoleillé, chair presque jaune, tendre se détachant facilement du noyau, très juteux, sucré, saveur de muscat (plus facile à identifier une fois cuit sur une tarte), adapté au climat continental
Royal	ancienne	Paris	1808		culture nord F	mi-juillet	Obtenue dans les jardins du Luxembourg à Paris (à partir d'un semis de la variété Pêche de Nancy en 1808 par Mr Hervy) et présentée au roi en 1825. Gros fruit rond, jaune pâle, piqueté de rouge, fondant, très sucré, parfumé, bonne qualité gustative, bon pour les conserves. Fertile. Le fruit étant plutôt mou (ou fondant) cette variété est à réserver aux particuliers. Très cultivé en Afrique du Sud et en Californie

Nectarines et Brugnons

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	autres infos	Consommation	autres infos
Brugnon hâtif							
Brugnon tardif							
Gros violet						fin août	Brugnon vigoureux et fertile donnant en abondance des fruits rouges foncés, noirâtres. Bon arbre pour les formes basses mais également intéressant en plein vent plutôt pour les situations abritées.
John rivers						août	taille moyenne, <i>chair blanche</i> juteuse et sucrée
Lord Napier						août	Nectarine très fertile. Arbre sain à production régulière. Le fruit est gros et très juteux. Floraison tardive. Bon arbre de plein vent qui convient parfaitement à la forme en espalier.

Morton						fin juillet	Brugnon. Excellente variété fructifiant rustique très promptement. Savoureux fruits rouge violacé.
Nectarine blanche						à partir du 8 aout	Beau feuillage sain et excellente production de fruits blanc-ivoire au parfum intense au goût subtil et remarquable.Variété très ancienne.
Précoce de croncels						mi-juillet	Fruit obtenu par les pépinières Baltet, la pépinière familiale. Chair blanche, fondante, bien juteuse et sucrée. Noyau non adhérent. Grande fertilité. Bonne variété pour la forme en plein vent et aussi l'espalier.

PÊCHERS

Nom	type de la variété	origine	date	pépinières	autres infos	Consommation	autres infos
Charles Ingouf	ancienne	Troyes	1896			début mi-juillet	son nom est celui du comptable de la pépinière sensible à la cloque
Grosse mignonne	ancienne	France	18.s			fin juillet début aout	résistant à la cloque à la roïulle et à la monilia
Ribet	ancienne	Ardèche	1894			fin juin	
Sanguine	cultivé						(pêche des vignes)
Sanguine Despire	ancienne						
Teton de venus	ancienne					mi-sept	Arbre peu vigoureux. Fleurs petites, roses, fermées le 7 avril. Gros fruit ovoïde à sommet muni d'un mamelon bien développé. Couleur blanc-jaunâtre lavé de rouge sang. Très rouge au soleil. Chair non adhérente blanc-verdatre un peu rosée vers le noyau. Assez fine, fondante, sucrée et agréablement parfumée.
Amsden	ancienne	Etat-unis			autofertile	fin juillet début aout	Le fruit du pêcher 'Amsden' est assez gros blanc crème et rouge lorsqu'il reçoit le soleil obtenu à partir d'un semis de hasard par Mr Amsden à cartago dans le missouri avant 1900
bon ouvrier	ancienne					septembre-octobre	fruit juteux, chair blanche, excellente qualité gustative
dixired	ancienne					mi-aout	gros fruit rouge, chair jaune ferme, très bonne, très sensible à la cloque
madame rogniat	ancienne	allemande					
reine des vergers	ancienne		1850			maturité tardive déb	fruit pouvant devenir gros, peau rouge foncé avec reflets violacés, chair blanc-verdatre, rouge autour du noyau, n'adhère pas au noyau, fine, juteuse, parfumé, légèrement acide, rustique (résistant à la cloque et aux maladies), peut pousser au nord de la loire,

GERPLAN

Plantes couvre-sols

Aide destinée à soutenir les actions de plantations de plantes couvre-sols dans le cadre d'aménagements paysagers et environnementaux portée par les acteurs engagés dans la démarche GERLAN (EPCI, communes et associations).

Thématique : Plantation de plantes couvre-sols

Nature de l'aide : Investissement

Bénéficiaire(s) : EPCI, communes

Localisation : espaces publics

Procédure : fiche mode opératoire GERPLAN à renseigner + pièces justificatives (devis, études, description du projet, délibération, plans...)

Dépenses éligibles :

- plantes couvre-sols de variétés locales (liste présentée ci-dessous) ;
- travaux de plantation.

Critères d'exclusion : ne pas être engagé dans la démarche GERPLAN ; ne pas respecter les critères d'aides.

Taux d'intervention : 40% maximum en investissement (HT),

Dépense subventionnable : 1250 € minimum en investissement

Subvention : minimale de 500 €

Contact :

Direction Environnement et Cadre de Vie
Service Environnement et Agriculture
Equipe gestion durable de l'espace rural
Secrétariat SEA ☎ 03 89 30 65 30
courriel : gerplan@haut-rhin.fr

GERPLAN

Liste des espèces de plantes couvre sol éligible en zone urbaine

<u>Nom scientifique</u>	<u>Nom français</u>
<i>Aegopodium podagraria</i>	Herbe aux goutteux
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante, Consyre moyenne
<i>Alyssum montanum</i>	Alysson des montagnes
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois ou Sylvie
<i>Antennaria dioica</i>	Pied-de-chat
<i>Anthemis tinctoria</i>	Anthémis des teinturiers
<i>Aquilegia vulgaris</i>	Ancolie commune
<i>Asarum europaeum</i>	Asaret d'Europe
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Scolopendre ou langue de cerf
<i>Calamintha nepeta</i>	Calament nepeta
<i>Campanula persicifolia</i>	Campanule à feuilles de pêcher
<i>Centaurea montana</i>	Centaurée des montagnes
<i>Cerastium tomentosum</i>	Céaiste cotonneux
<i>Chelidonium majus</i>	Grande Chélidoine
<i>Dianthus deltoïdes</i>	Oeillet à delta ou Dianthus deltoïdes
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier des bois
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre
<i>Hedera</i>	Lierre
<i>Helianthemum nummularium</i>	Hélianthème commun
<i>Lamium maculatum</i>	Lamier maculé
<i>Lathyrus latifolius</i>	Pois vivace
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune

<i>Lysimachia nummularia</i>	Herbe aux écus
<i>Lysimachia punctate</i>	Lysimaque ponctuée
<i>Melissa officinalis</i>	Mélisse officinale
<i>Omphalodes verna</i>	Petite bourrache
<i>Polystichum setiferum</i>	Polystic à soies, Aspidie à cils raides
<i>Prunella grandiflora</i>	Brunelle à grandes fleurs
<i>Salvia officinalis</i>	Sauge officinale
<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombarie
<i>Sedum</i>	Sedum, Orpin
<i>Shibataea kumasaca</i>	Bambou nain
<i>Tellima grandiflora Rubra</i>	Tellima
<i>Teucrium x lucidrys</i>	Teucrium lucidrys
<i>Thymus serpyllum</i>	Serpolet ou thym serpolet
<i>Tiarella cordifolia</i>	Tiarelle cordifoliée
<i>Trachystemon orientalis</i>	Bourrache du Caucase
<i>Vinca minor</i>	Petite pervenche

ANNEXE A

- Approuve la stratégie d'avenir pour la démarche GERPLAN telle que détaillée dans le rapport joint à la présente délibération ;
- Confirme le dispositif d'intervention existant pour 2020 figurant en annexe n° 1 de la présente délibération ;
- Valide un dispositif complémentaire d'aides en adéquation avec cette nouvelle stratégie pour lutter contre les îlots de chaleur en zone urbaine figurant en annexes n° 2 à 5 de la présente délibération. Ces nouvelles aides seront prélevées sur le programme C251 ;
- Décide de faire évoluer l'acronyme GERPLAN en GERPL  N.